et escroqué 300 francs au futur de ladite pupille. Or tout ce monde, qui le croit riche, le fait vivre de cadeaux, le meuble, le dorlote et lui fait couler une vie aussi douce que possible. Une seule personne a deviné son jeu, c'est sa pupille; elle s'y associe, pour mieux duper les autres. Un beau jour, elle le force à simuler l'agonie, l'enveloppe d'une robe de chambre, convoque les héritiers, qui se ruent en petits soins, en tisanes, en sirops et à qui enfin elle annonce la mort de Rabourdin ; on fait une collecte pour couvrir les frais des funérailles; la pupille empoche l'argent, reconstitue ainsi le montant de sa dot, et la farce est jouée : Rabourdin rajeuni apparaît aux héritiers stupéfaits pour leur annoncer qu'il mourra une autre fois, le plus tard possible. Il n'y a malheureusement dans cette comédie, qui aurait pu être plaisante, pas une seule situation un peu neuve, et on y trouve à peine deux ou trois petits mots pour rire. Notons ceux-ci : une des héritières prépare du vin chaud; elle répond, devant Rabourdin, que c'est pour la veillée du mort; ce trait est assez dans le goût de l'auteur de l'*Assommoir*. Un médecin tâte le pouls du faux malade et n'y trouve rien d'anomal: on croit qu'il va flairer la ruse : pas du tout; il hoche la tête et affirme avec un grand sérieux que rien n'est plus inquiétant que cette absence de symptômes. Ce mot en rappelle un autre du même genre, dans le *Tigre du Bengale*, à un moment où le signal convenu tarde à se faire voir : « Cette absence de signaux serait-elle un signal? »

**HERLICIUS** (David), poëte, médecin et astrologue allemand, né à Zeist (Misnie) en 1557, mort en 1636. Il enseigna les mathématiques à l'université de Greifswalde et la physique à Stargard. Il a laissé, en latin, des poésies, des livres de médecine et d'anatomie. Il est connu surtout par la publication de ses *Ephémérides*, où il prédisait les changements de température et les événements politiques.

**HERLIN** (Auguste), peintre français, né à Lille en 1818. Il vint étudier la peinture à Paris, où il eut pour maître Souchon. M. Herlin s'est principalement adonné à la peinture de genre. Depuis 1861, époque de ses débuts au Salon, il a exposé ; le *Viatique*, le *Battage du colza*, l'*Alloir* (1861) ; *Blanchisseuses, Voyage d'agrément* (1863); *Visite au confrère, Enterrement d'un pauvre* (1866); la *Lessive* (1867); *On amuse le petit frère, Une mare* (1868); l'*Heure de la conférence*, le *Retour des champs* (1869); *Une conférence*, la *Pompe* (1870); *Départ pour la moisson*, le *Bord du lac à Evian, Souvenir de Dinard* (1874) ; *Vision un vendredi saint*, une *Lilloise*, l'*Heure de la promenade* (1875) ; *Stella maris, Une affaire d'honneur* (1876). Quelques-unes de ces agréables compositions ont été reproduites par la gravure.

**HERMAMMON**, dieu double, que l'on représentait sous la forme de Mercure (Hermès) réuni à Jupiter Ammon.

**HERMANRIC**, roi des Goths de 336 à 376. Il était de la famille des Amales, et il soumit les Hérules, les Wendes, recula les limites de son empire jusqu'au Don, à la Theiss, au Danube et à la Baltique. Il se tua après une défaite que lui firent éprouver les Huns.

**HERMAPHRODITISME** s. m. (èr-ma-fro-di-ti-sme — rad. *hermaphrodite*). Syn. d'HERMAPHRODISME.

**HERMAPOLLON** s. m. (èr-ma-pol-lon — de *Hermès*, et de *Apollon*). Buste ou statue de Mercure et d'Apollon adossés.

**HERMATHÉNÉ** s. f. (èr-ma-té-né — de *Hermès*, et du gr. *Athênê*, Minerve). Figure qui représentait Minerve se confondant avec Mercure (Hermès).

* **HERMENAULT** (L'), bourg de France (Vendée), ch.-l. de cant., arrond. et à 11 kilom. N.-O. de Fontenay-le-Comte ; pop. aggl., 525 hab. — pop. tot., 956 hab.

* **HERMENT**, bourg de France (Puy-de-Dôme), ch.-l. de cant., arrond. et à 50 kilom. de Clermont-Ferrand ; pop. aggl., 430 hab.— pop. tot., 510 hab.

**HERMÉROS** s. m. (er-mé-ross — du gr. *Hermès*, Mercure; *Eros*, l'Amour). Statue dans laquelle se confondaient Mercure et l'Amour.

**HERMÉSITE** s. f. (èr-mé-zi-te). Minér. Variété mercurifère de panabase.

**HERMÉTICITÉ** s. f. (èr-mé-ti-si-té — rad. *hermétique*). Qualité de ce qui est clos ou de ce qui clôt d'une manière hermétique.

**HERMHARPOCRATE** (èr-mar-po-kra-te — du gr. *Hermès*, Mercure, et de *Harpocrate*). Statue surmontée d'une tête d'Harpocrate et présentant les emblèmes de Mercure.

**HERMHÉRACLE** s. m. (èr-mé-ra-kle — du gr. *Hermès*, Mercure ; *Heraclês*, Hercule). Buste ou statue de Mercure et d'Hercule adossés. ‖ On écrit aussi HERMÉRACLE.

**HERMIAS**, jeune homme qui périt dans une tempête en traversant la mer sur un dauphin. Celui-ci ne le transporta pas moins jusqu'au rivage et se laissa expirer sur le sable.

* **HERMIES**, bourg de France (Pas-de-Calais), cant. de Bertincourt, arrond. et à 29 kilom. S.-E. d'Arras ; pop. aggl., 2,442 hab. — pop. tot., 2,540 hab.

* **HERMINE** s. f.— Entom. Sorte de papillon.

**Hermine** (ORDRE DE L'), ordre de chevalerie fondé par Jean V, duc de Bretagne, en 1381. Les chevaliers portaient d'abord un collier d'or chargé d'hermine, avec cette devise : *A ma vie*. On y ajouta ensuite un collier d'argent formé d'épis de blé et terminé par une hermine pendante.— Ferdinand, roi de Naples, fonda aussi un ordre du même nom en 1464. Sa devise était : *Malo mori quam fœdari*, Je préfère la mort à une souillure.

* **HERMINE (SAINTE-)**, bourg de France (Vendée), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. N.-O. de Fontenay-le-Comte ; pop. aggl., 1,152 hab. — pop. tot., 1,883 hab.

* **HERMIONE** s. f.— Planète télescopique, découverte en 1872 par M. Watson.

* **HERMITE** (Charles), mathématicien français. — En 1869, il a été nommé professeur d'analyse à l'Ecole polytechnique et, en 1870, il a été appelé à occuper une chaire à la Faculté des sciences de Paris. M. Hermite est officier de la Légion d'honneur depuis 1867. Outre les mémoires que nous avons cités, nous mentionnerons : *Sur l'interpolation* (1859, in-8o) ; *Sur la réduction des formes cubiques à deux indéterminées* (1859, in-4o); *Théorie des équations modulaires et résolution de l'équation du cinquième degré* (1859, in-4o) ; *Sur la théorie des formes quadratiques* (1862, in-4o); *Sur la théorie des fonctions elliptiques et ses applications à l'arithmétique* (1862, in-4o); *Sur les fonctions de sept lettres* (1863, in-4o) ; *Sur la théorie des fonctions elliptiques* (1863, in-4o) ; *Sur l'équation du cinquième degré* (1866, in-4o) ; *Cours d'analyse de l'Ecole polytechnique* (1873, in-8o); *Sur la fonction exponentielle* (1874, in-4o), etc.

**HERMITHRA** s. m. (er-mi-tra — de *Hermès*, et de *Mithra*). Figure représentant ensemble Mercure et Mithra adossés.

**HERMOGRAPHIE** s. f. (èr-mo-gra-fî — du gr. *Hermês*, Mercure ; *graphein*, décrire). Astron. Description de la planète Mercure.

**HERMOPAN** s. m. (èr-mo-pan — de *Hermès*, et de *Pan*). Statue qui représentait ensemble Mercure et Pan adossés.

**HERMOSIRIS** s. m. (èr-mo-zi-riss — de *Hermès*, et de *Osiris*). Statue représentant Mercure et Osiris avec les attributs de ces deux divinités.

**HERMULÆ**, *petits Hermès*, nom que donnaient les Romains à deux figures de Mercure placées aux barrières du cirque, et qui tenaient une petite chaîne ou une corde pour empêcher les chevaux de partir avant le signal.

**HERNANDEZ** (Pablo), compositeur espagnol, né à Saragosse en 1834. Comme beaucoup d'autres maîtres, et surtout de maîtres espagnols, Pablo Hernandez fit sa première éducation musicale dans une maîtrise, celle de Notre-Dame-del-Pilar. A quatorze ans, il connaissait déjà le piano, l'orgue et le violon, et, possédant des notions de composition, il devenait organiste de l'église paroissiale de Saint-Gilles. Mais, sentant que son instruction était loin d'être complète, il entra, en 1856, au conservatoire de Madrid et y remporta le premier prix au concours de 1861. Déjà, avant cette époque, il avait obtenu au concours la place d'organiste de Notre-Dame-d'Atocha. En 1863, il fut nommé professeur suppléant de solfége au conservatoire de Madrid. M. Pablo Hernandez a publié un assez grand nombre d'œuvres musicales : *Messe à trois voix*, avec orchestre ; *Messe pastorale*, avec accompagnement d'orgue ; *Te Deum*, avec accompagnement d'orgue ; *Salut à trois voix*, avec orchestre ; *Stabat mater, Lamentations, O salutaris, Motets divers*, etc. Il a fait exécuter *Un Sévillan à La Havane*, pièce en un acte, et a écrit une *Méthode d'orgue*.

**HERNANDO** (Raphaël-Joseph-Marie), compositeur espagnol, né à Madrid en 1822. Elève du conservatoire de Madrid, où il était entré à l'âge de quinze ans, il vint s'établir à Paris en 1843 et réussit à faire exécuter quelques-unes de ses œuvres dans les concerts de la Société de Sainte-Cécile, mais essaya inutilement de faire accepter un opéra aux Italiens. Il retourna ensuite à Madrid, où il fit jouer successivement : les *Prêtresses du Soleil*, le *Bâton d'aveugle, Etudiants et soldats*. Ces deux dernières pièces, du genre de celles que les Espagnols appellent *zarzuelas*, eurent un succès qui décida la fondation d'une entreprise spéciale pour l'exploitation des pièces du même genre, entreprise dont la direction fut confiée à M. Hernando. Le compositeur fournit d'abord à son théâtre : l'*Esprit follet* (un acte), qui eut un immense succès, puis *Bertoldo le comparse* (deux actes), qui réussit de même, et toute une série d'autres zarzuelas toujours bien accueillies. M. Hernando n'avait pas travaillé exclusivement pour le théâtre ; il faut encore citer, parmi ses œuvres musicales : *Hymne* inaugural du théâtre du Palais-Royal ; la *Nativité*, symphonie exécutée au Conservatoire à l'occasion de la naissance du prince des Asturies (aujourd'hui Alphonse XII) ; *Récompenses à la vertu*, pour la distribution des prix du Conservatoire ; *Chœur* et *Marche triomphale*, à l'occasion du retour de l'armée d'Afrique. On lui doit aussi des compositions religieuses, notamment une *Messe votive*, exécutée à l'occasion de la fête de sainte Cécile. Il a publié également un *Mémoire sur la création d'une Académie de musique*. M. Hernando a occupé un grand nombre de situations officielles ou honorifiques. En 1851, il fut nommé président d'une société de compositeurs espagnols ; en 1852, il devint secrétaire du conservatoire de Madrid, puis professeur d'harmonie supérieure dans le même établissement, etc.

**HERNIEUX, EUSE** adj. et s. (èr-ni-eu, euze — rad. *hernie*). Méd. Qui est incommodé d'une hernie ; qui tient de la hernie.

**HERNIOPONCTURE** s. f (èr-ni-o-pon-ktu-re — de *hernie*, et du lat. *punctura*, piqûre). Chir. Ponction des hernies à l'aide d'un trocart capillaire, avant le taxis. ‖ On écrit aussi HERNIOPUNCTURE.

**HÉROÏCITÉ** s. f. (é-ro-i-si-té — rad. *héroïque*). Qualité de ce qui est héroïque.

**HÉROÏSER** v. a. ou tr. (é-ro-i-zé — rad. *héros*). Revêtir du caractère de héros, chez les Grecs.

* **HÉROLD** (Jean-Maurice-David), naturaliste allemand. — Il est mort à Marbourg en 1862.

* **HÉROLD** (Ferdinand), jurisconsulte et homme politique. — Au mois de mars 1872, il fut nommé membre de la commission chargée d'étudier la réorganisation de l'enseignement du droit. Une élection partielle pour le conseil municipal ayant eu lieu le 1er décembre 1872 dans le quartier de Charonne (XXe arrondissement de Paris), M. Hérold fut élu conseiller. Il alla siéger dans les rangs de la majorité républicaine du conseil, dont il devint un des vice-présidents. Lorsque la France fut menacée d'une restauration monarchique, M. Hérold rédigea la première protestation des conseillers généraux de la Seine contre les projets de la réaction. Aux élections municipales du 29 novembre 1874, les électeurs du quartier de Charonne renouvelèrent le mandat de M. Hérold, qui a été de nouveau vice-président du conseil municipal. Il posa sa candidature au Sénat, dans le département de la Seine, le 30 janvier 1876. Dans une des réunions préparatoires tenues par les délégués sénatoriaux, M. Hérold prononça ces paroles : « Je suis républicain depuis l'âge de raison. Je n'appartiens ni au centre gauche ni à l'extrême gauche, je suis de la gauche républicaine, et si j'avais été à l'Assemblée j'aurais favorisé de toutes mes forces l'union des trois groupes de la gauche, d'où est sortie la constitution. Cette constitution n'est pas notre idéal, mais nous avons mission de la défendre. C'est ce que je ferais si j'étais du Sénat. La défense de la République et de la constitution qui la consacre, voilà le devoir des sénateurs. En cela, je me félicite d'être l'ennemi des bonapartistes, qui demandent la révision. Pour moi, je ne suis pas révisionniste, je suis réformateur. Ma profession de foi peut se résumer ainsi : République, constitution, progrès indéfini. » Elu sénateur le troisième sur cinq par 105 voix, M. Hérold est allé siéger à la gauche républicaine. Il a présenté divers projets ayant pour objet d'améliorer la législation. Il a voté pour la suppression des jurys mixtes, pour la cessation des poursuites et s'est associé à la protestation de la gauche du Sénat contre la politique de combat que le maréchal de Mac-Mahon recommença le 17 mai 1877. M. Hérold s'est prononcé contre la dissolution de la Chambre des députés (22 juin), contre l'ordre du jour proposé contre le vote par la Chambre des députés d'une commission d'enquête parlementaire au sujet des élections (19 novembre), etc.

**Héros chinois** (LE), opéra de Métastase. V. EROE CINESE, dans ce *Supplément*.

**Héros de village** (LE), tableau de M. Munkacsy ; Salon de 1875. La scène se passe dans un cabaret hongrois. Un hercule forain, revêtu d'un maillot rose et d'un caleçon rouge, se prépare à recevoir l'attaque d'un jeune villageois qu'il a provoqué à la lutte ; le dos tourné de notre côté et penché en arrière, la tête de profil, les bras tendus, il interpelle son adversaire. Celui-ci, debout et de face, a relevé son tablier bleu par-dessus une sorte de braies blanches, et retrousse tranquillement les manches de sa chemise, tout en lançant à l'hercule un regard qui ne lui promet rien de bon. Les campagnards font cercle autour des combattants. A droite est un groupe de cinq hommes, dont trois sont debout ; deux de ces derniers semblent discuter les chances de la lutte ; un de ceux qui sont assis s'adosse et s'accoude sur une table. A gauche, trois hommes d'un âge mûr se tiennent près d'un tonneau sur lequel une planche est posée. Deux femmes paraissent prendre intérêt au combat ; l'une a la mine quelque peu soucieuse ; l'autre, grande et vigoureuse fille, nous offre au contraire un visage souriant, comme si elle savait d'avance que le vainqueur sera le villageois. Derrière celui-ci, on remarque une fillette adossée à une table, un petit garçon qui paraît impatient de voir commencer le spectacle et un bambin blond qui se baisse pour ramasser des boules de cuivre servant à jongler. Enfin, dans le fond de la salle, une fille est debout sur un banc, un jeune garçon est juché au sommet d'un tonneau sur lequel un autre enfant cherche à se hisser aussi. Une petite fenêtre, garnie d'un rideau vert, ne laisse pénétrer dans le cabaret qu'un jour fort discret. Au plafond, formé de grosses planches enfumées, est suspendue une lanterne.

Ce tableau est peint avec une ampleur et une solidité peu communes. Les figures des deux lutteurs sont supérieurement « campées » et pleines de relief. Les demi-teintes n'ont pas toute la transparence et toute la légèreté désirables ; elles sont moins noires, toutefois, que celles des peintures précédemment exposées par le même artiste.

**HEROUM** s. m. (é-ro-omm). Tombe d'un héros. Ce mot latin est souvent employé par les savants français qui s'occupent des monuments antiques. ‖ On dit aussi HÉROON.

**HERPALECTORIDES** s. m. pl. (èr-pa-lè-kto-ri-de — du gr. *herpein*, ramper ; *alektôr*, coq). Ornith. Famille d'oiseaux, qui comprend les pigeons.

**HERPÉTOLOGIE** s. f. (èr-pé-to-lo-jî — du gr. *herpês*, dartre ; *logos*, discours). Méd. Traité sur les dartres.

— Hist. nat. Syn. d'ERPÉTOLOGIE. V. ce mot, au tome VII du *Grand Dictionnaire*.

* **HERPIN** (Jean-Charles), savant français. — Il est mort à Nice en 1872.

**HERPIN** (Léon), peintre français, né à Granville (Manche) en 1841. S'étant rendu à Paris, il prit successivement des leçons de M. Jules André, de M. Daubigny et de M. Busson et s'adonna au paysage. Très-épris de la nature, il la traduit avec une grande sincérité et avec une remarquable habileté d'exécution. M. Herpin a obtenu une médaille à une Exposition de Caen en 1873, une médaille de 3e classe en 1875 et une de 2e classe en 1876 aux Salons de Paris. Nous citerons de lui : *Bords de la Seine à Sèvres* et deux peintures sur faïence, *Vue prise dans la forêt de Fontainebleau, Environs de Thiers* (1868) ; *Environs de Dinan* et une peinture sur faïence, les *Bords du Loing* (1869) ; deux *Vues prises au Bas-Meudon* (1870) ; *Vue de l'île de Chausey* (1872) ; *Bords de l'Oise, Ruisseau sous bois* (1874) ; la *Marne à Chennevières*, la *Butte des Moulineaux* (1875) ; le *Pont de Sèvres, Petit pont de Saint-Jacut* (1876) ; *Environs de Cherbourg, Marais salants au Pouliguen* (1877), etc.

* **HERRLISHEIM**, ancien bourg de France (Bas-Rhin). — Cédé à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, ce bourg est aujourd'hui compris dans l'Alsace-Lorraine, arrond. de Haguenau ; 1,993 hab.

* **HERRY**, bourg de France (Cher), cant. de Sancergues, arrond. et à 18 kilom. S.-E. de Sancerre ; pop. aggl., 698 hab.— pop. tot., 2,681 hab.

* **HERSE** s. f.— Ichthyol. Frange qui garnit les arcs branchiaux des squales.

**HERSEMENT** s. m. (èr-se-man ; *h* asp.— rad. *herser*). Agric. Action de herser.

**HERSEUR** s. m. (èr-seur ; *h* asp. — rad. *herser*). Agric. Celui qui herse.

**HERSEUSE** adj. f. (èr-seu-ze ; *h* asp) Arachn. Se dit d'une araignée qui a le bout des tarses garni d'une espèce de brosse.

**HERSIN-COUPIGNY**, bourg de France (Pas-de-Calais), cant. de Houdain, arrond. et à 10 kilom. de Béthune ; pop. aggl., 2,586 hab. — pop. tot., 3,519 hab.

**HERTHA** s. f. (èr-ta). Astron. Planète télescopique, découverte par M. Peters en 1874.

* **HERVÉ** (Florimond RONGER, dit), compositeur, auteur et comédien français. — En 1869, il donna au Palais-Royal, en collaboration avec Lecocq et Legouix, une opérette en un acte, intitulée *Deux portières pour un cordon*. L'année suivante, il alla jouer à Londres son répertoire en anglais, après avoir appris cette langue avec une rapidité extraordinaire. Il écrivit alors la musique d'un livret anglais, le *Nouvel Aladin*, qu'il traduisit en français et fit représenter, en 1871, au Théâtre-Déjazet. Cette même année, il donna au théâtre des Variétés une opérette en trois actes, le *Trône d'Ecosse*, qui réussit peu. La *Veuve du Malabar*, en trois actes, jouée au même théâtre en 1873, fut mieux accueillie du public, sans toutefois que l'excentrique compositeur retrouvât ses succès d'autrefois. En 1874, M. Hervé retourna à Londres et donna au théâtre de Covent-Garden des concerts qui furent très-suivis. De retour à Paris, il a fait jouer successivement : le *Hussard persécuté*, en deux actes (1875), au théâtre des Délassements-Comiques ; *Alice de Nevers*, en trois actes (1875), aux Folies-Dramatiques ; la *Belle Poule*, en trois actes (1875), au même théâtre ; *Estelle et Némorin*, en trois actes (1876), à l'ancien théâtre des Arts, etc. Au mois d'août 1876, M. Hervé a pris la direction du théâtre des Menus-Plaisirs.

* **HERVÉ** (Aimé-Marie-Édouard), publiciste français. — Tout en continuant à diriger le *Journal de Paris*, il fonda, le 27 février 1873, le *Soleil*, feuille également politique, mais ne se vendant que 5 centimes, laquelle était destinée à faire une active propagande en faveur des idées monarchiques, et particulièrement de l'orléanisme. Dans ces deux journaux, il fit une ardente campagne contre M. Thiers. Après la chute de ce grand homme d'Etat (24 mai 1873), M. Hervé parut avoir complétement oublié ses anciennes idées libérales. Il se constitua le champion de toutes les mesures de réaction adoptées par le gouvernement de combat. Au mois d'août, il vit enfin se réaliser, par la visite du comte de Paris au comte de Chambord, cette fusion des deux branches de la monarchie des Bourbons, qu'il n'avait cessé de demander. A l'occasion de cet événement, il eut avec M. About, directeur du *XIXe siècle*, une polémique tellement vive, qu'elle se termina par un duel entre les deux écrivains (6 août). Dans cette rencontre, **M. About fut légèrement blessé**. Mais ce n'était point encore assez de la fusion ; il fallait que, dans son œuvre de réaction, la majorité de l'Assemblée nationale allât jusqu'au bout, c'est-à-dire qu'elle rétablît la monarchie. **M. Hervé y poussa** de toutes ses forces. Bien que dévoué aux princes d'Orléans, dont il était un des porte-parole et un des conseillers les plus écoutés, il ne montrait nulle répugnance pour la restauration du représentant de la monarchie dite de droit divin. A la nouvelle de l'entrevue qui avait eu lieu le 14 octobre, à Salzbourg, entre le comte de Chambord et les délégués des droites, il publiait dans le *Journal de Paris* (18 octobre) un article dans lequel il acclamait comme roi de France le petit-fils de Charles X. « L'auguste chef de la maison de Bourbon, celui qui, dans quelques jours, sera le roi, écrivait-il, donne pleine satisfaction aux besoins et aux vœux de la France moderne. Henri V (qu'on nous permette de lui donner dès à présent ce nom, qu'il portera dans l'histoire) s'est montré le digne héritier de cette race de rois si profondément politique, à laquelle la France a dû son indépendance, son unité et sa grandeur... L'entrevue de Frohsdorff avait refait la famille royale. L'entrevue de Salzbourg refait la monarchie. » Par bonheur pour la France, les événements trompèrent l'attente de M. Hervé. La monarchie ne fut point faite et le rédacteur en chef du *Journal de Paris* dut se rabattre sur la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon. Il soutint de sa plume la politique dite conservatrice des divers ministères qui se succédèrent jusqu'aux élections législatives de 1876. Ces élections étaient peu faites pour plaire à M. Hervé : le pays envoyait à la Chambre des députés une majorité énorme de républicains ; le parti orléaniste avait subi un échec écrasant. Peu après, au mois d'avril 1876, le *Journal de Paris* cessait de paraître, mais le *Soleil* continuait à vivre sous la direction de M. Hervé. Dans cette feuille, il combattit naturellement toutes les mesures libérales adoptées par la majorité de la Chambre des députés et se fit, à l'exemple du *Français* et de la *Défense sociale et religieuse*, le défenseur des idées cléricales. La résurrection du gouvernement de combat, le 17 mai 1877, les agissements du ministère de Broglie-Fourtou, qui fit revivre tous les abus de pouvoir de l'Empire, trouvèrent dans le directeur du *Soleil* un défenseur, sinon enthousiaste, du moins toujours prêt à approuver et à plaider les circonstances atténuantes. Toutefois, lorsque les élections du 14 octobre eurent envoyé à la Chambre une nouvelle majorité républicaine, M. Hervé se prononça nettement contre l'idée de prolonger la lutte contre la France. Il écrivit une série d'articles, qui furent remarqués, pour demander au chef du pouvoir de renoncer à la périlleuse idée de la résistance et de revenir aux véritables règles du régime parlementaire en prenant un ministère dans les rangs de la majorité.



* **HERVEGH** ou **HERWEGH** (Georges), poëte allemand. — Il est mort à Bade en 1875.

* **HERVEY DE SAINT-DENYS** (Marie-Jean-Léon, marquis DE), littérateur et sinologue français. — Il a succédé, en juin 1874, à M. Stanislas Julien comme professeur de langue et de littérature chinoise et tartare mandchou au Collége de France. M. Hervey de Saint-Denys est membre du conseil de la Société asiatique. Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : les *Rêves et les moyens de les diriger* (1867, in-8o), sans nom d'auteur ; *Recueil de textes faciles et gradués en chinois moderne, avec un tableau des 214 clefs chinoises* (1869, in-8o) ; le *Li-sao, poëme du* IIIe *siècle avant notre ère*, traduit du chinois (1870, in-8o) ; *Ethnographie de Ma-touan-tin* (1871, 2 vol. in-4o), ouvrage traduit du chinois et qui a fait décerner à M. Hervey de Saint-Denys le prix Stanislas Julien par l'Académie des inscriptions (novembre 1876).

**HERVILLY** (Ernest-Marie D'), poëte et journaliste français, né à Paris le 26 mai 1839. Il fit ses études au collége de Versailles, puis il entra, en 1858, comme dessinateur dans l'administration du chemin de fer du Nord. En 1859, il se fit nommer piqueur des ponts et chaussées ; mais déjà la Muse l'avait touché de son aile, et il ne tarda pas à jeter le compas du mathématicien pour prendre la lyre. Il débuta dans la carrière littéraire en 1860, par une pièce de vers publiée par le *Diogène illustré*.

Depuis cette époque, Ernest d'Hervilly a publié, sans interruption, tantôt sous son nom, tantôt sous de nombreux pseudonymes, des articles humoristiques et des poésies dans un grand nombre de journaux, parmi lesquels nous citerons : le *Boulevard*, l'ancien *Figaro* (en 1864), les *Nouvelles*, la *Revue du* XIXe *siècle*, l'*Artiste*, la *Revue des lettres et des arts*, etc.

Depuis plusieurs années, Ernest d'Hervilly est collaborateur du *Rappel*, où il est chargé de la rédaction quotidienne des *Echos et nouvelles* signés **le Passant**. C'est un poëte des plus fins, des plus délicats, et il suffit pour s'en convaincre de feuilleter ses volumes de poésie, publiés chez l'éditeur Lemerre : les *Baisers*, poésies (1 vol.); le *Harem*, poésies ethnographiques ; la *Lanterne en verre de couleur*, plaquette illustrée.

Ernest d'Hervilly a publié, en outre, en prose : *Contes pour les grandes personnes*, (1874, 1 vol.) ; *Mesdames les Parisiennes*, (1876, 1 vol.) ; *Histoires divertissantes* (1876, 1 vol.) ; *D'Hervilly-Caprices* (1877, 1 vol.).

Il a donné au théâtre : le *Prologue d'ouverture des Fantaisies-Parisiennes* (1865) ; le *Malade réel*, un acte, joué à l'Odéon en 1874 ; la *Belle Saïnara*, comédie japonaise, en un acte, la meilleure œuvre dramatique de l'auteur, représentée à l'Odéon en 1876 ; le *Magister*, un acte, joué à la Comédie-Française en 1877 ; le *Bonhomme Misère*, légende en trois tableaux, en collaboration avec le dessinateur Grévin, représentée à l'Odéon en décembre 1877 ; le *Bibelot*, un acte, joué au Palais-Royal en 1877. De plus, le *Théâtre de campagne* (d'Ollendoff) a publié d'Ernest d'Hervilly : la *Soupière, Silence dans les rangs, Vent d'Ouest, De Calais à Douvres*, les *Revanches de l'escalier*, actes en prose.

* **HERZÉGOVINE**, contrée de l'Europe orientale. — Les événements dont la Bosnie et en particulier l'Herzégovine sont le théâtre depuis 1875 nous engagent à compléter la notice succincte que nous avions consacrée à ce pays dans le tome IX du *Grand Dictionnaire*. Nous empruntons ces détails à M. Vivien de Saint-Martin. L'Herzégovine est un des trois arrondissements ou sangiacs de la province turque de Bosnie. Au N. et à l'E., elle est limitée par la Bosnie proprement dite, et au S.-E., par d'autres territoires turcs ; au S., par le Monténégro, pays nominalement vassal de la Turquie, mais de fait à peu près indépendant ; à l'O., par la Dalmatie, province autrichienne, qui se prolonge le long du littoral, entre l'Herzégovine et la mer, sur une étroite zone de 2 à 16 kilom. de largeur. L'Herzégovine touche cependant à la mer sur deux points : au golfe de Sabioncello, au N., où elle possède le petit port de Klek, à 50 kilom. N.-O. de Raguse, et, au S., aux bouches du Cattaro. De Klek, au N., à sa frontière orientale, la largeur de l'Herzégovine est, à vol d'oiseau, de 100 à 105 kilom.; sa plus grande longueur est de 285 kilom. Sa superficie est d'un peu moins de 20,000 kilom. carrés.

L'Herzégovine est une de ces contrées dont la délimitation s'est formée d'elle-même, d'après la configuration du sol. Des montagnes, plus ou moins élevées, mais, en général, d'un parcours difficile, lui forment une ceinture naturelle au N. du côté de la Bosnie, de même qu'au S. du côté du Monténégro. Sauf une petite zone frontière à l'E., qui appartient au bassin de la Drina, affluent important de la Save, et qui est une adjonction postérieure, l'Herzégovine appartient tout entière au bassin de la Narenta. Cette rivière, après avoir décrit un grand circuit au N., jusqu'aux confins de la Bosnie, arrive à Mostar, qui est la capitale de l'Herzégovine, et, de là, prenant son cours au S.-O., va déboucher par un petit delta dans le golfe étroit et profond de Sabioncello. Les trois plus hautes montagnes du pays sont : le Dormitor, non loin de la frontière du Monténégro ; le Voloukaïa et la Lioubintchnia, qui font en quelque sorte partie du même massif. On peut encore citer le mont Velesch, à l'E. de Mostar, et le Lelia, vers le centre du pays. On estime la hauteur du Dormitor à 2,500 mètres. Tout le pays n'est, du reste, qu'un fouillis de montagnes ; on y trouve peu de plaines, et aucune n'a une grande étendue. Une particularité caractéristique du bassin de la Narenta, ce sont les *pertes* de beaucoup de ses affluents, qui s'enfoncent et disparaissent dans le sol en nombre d'endroits, pour reparaître après un cours souterrain plus ou moins long. La perte de la Trebinischtitza, au S. de Mostar, est surtout remarquable. La portion du bassin de la Drina que comprend l'Herzégovine à son extrémité orientale ne présente nullement cette particularité géologique. Aussi les deux bassins, dans leur étendue fort inégale, forment-ils deux régions naturelles tout à fait distinctes. Dans le bassin de la Narenta, la meilleure partie du pays est le canton situé à l'O. de la rivière, entre Mostar et la frontière dalmate. On estime que près du tiers de l'Herzégovine est en forêts, qu'une étendue à peu près égale se compose de terres arables, et que le reste est un sol médiocre ou improductif.

L'Herzégovine est divisée en quatre cercles ou *livas*, dont les chefs-lieux sont : Mostar, Trébigne, Tachlidja ou Pevlié et Novibazar.

Mostar est une ville de 9,000 à 10,000 habitants, avec quelque industrie. Trebigne, dans l'angle S.-O. du pays, atteint presque au même chiffre, ainsi que Novibazar ; Pevlié n'en a guère que 4,000. Les circonscriptions de Pevlié et de Novibazar, qui comprennent les parties extrêmes du pays, à l'E., n'appartiennent à l'Herzégovine que depuis peu de temps ; c'est une annexe politique et administrative bien plus que géographique. Rien de plus variable, au reste, de plus flottant, en quelque sorte, que les divisions de provinces et de districts dans l'administration turque. On croit toujours être au temps des invasions de nomades, où la possession des terres se déplaçait incessamment au hasard de l'occupation de hordes toujours mobiles. Sous ce rapport, l'Europe finit en réalité à la Save et au bas Danube.

Avec les procédés sommaires de recensement employés en Turquie, le chiffre de la population est toujours fort incertain. La population mâle est la seule à laquelle on attache de l'importance à Constantinople, et les dénombrements ne s'appliquent qu'à elle ; encore ne sont-ils qu'approximatifs ; les femmes se calculent sur des proportions convenues. D'après le calcul fait par M. Vivien de Saint-Martin, sur les statistiques de MM. Blau et Roskiewics en 1868, l'Herzégovine propre compterait environ 65,000 chrétiens mâles et 36,000 musulmans, les premiers répartis dans 16,800 maisons, les seconds, dans 10,820. Chaque maison représente une famille. On conclut de ces chiffres que la population chrétienne totale est d'environ 150,000 âmes, et la population musulmane de 110,000 âmes. Il faut ajouter à ces chiffres 102,000 chrétiens et 25,000 musulmans pour le district de Novibazar. L'élément chrétien, grecs-unis et catholiques, les premiers dans la proportion de 205,000 environ contre 36,100 que comptent les seconds, l'emporte donc de beaucoup sur l'élément musulman. En outre, les musulmans se composent, en grande partie, non de véritables Turcs, mais de la descendance des indigènes anciennement convertis. La population tout entière appartient, sauf de rares exceptions, à la même race native, la race serbe ; la seule langue usitée dans le pays est le serbe, dialecte du slave.

C'est dans la première moitié du VIIe siècle de notre ère, par l'invasion des Croates et des Serbes, qu'au milieu du grand mouvement de peuples dont le bassin du moyen Danube fut le théâtre, toute la région de la Save se trouva couverte de tribus slaves. Dans les premiers siècles du royaume des Slaves du Sud, ainsi qu'on a surnommé les Slaves du Danube, pour les distinguer de ceux des Karpathes et de la Russie, le territoire de la Narenta, de même que les territoires de la Save, fut une dépendance du royaume de Croatie. Au XIIe siècle, la Narenta et la Rascia devinrent des provinces du royaume serbe. A partir de ce moment, l'histoire de ces territoires n'offre que des alternatives confuses de sujétion et d'indépendance, d'envahissements et de partages. En 1440, le prince Stéfan Kosatcha, ou Kozaritz, s'agrandit aux dépens de ses voisins, et reçut de l'empereur Frédéric VI, dont il se reconnut le vassal, le titre de duc (*herzog*, en allemand) ; c'est de là que vient le nom de l'Herzégovine, *herzegovind*, duché, dans la forme demi-slave adoptée par les Serbes. D'Herzégovine, les Turcs ont fait Hezek, qui est le nom employé dans la chancellerie de Constantinople pour désigner ce pays. Les princes indigènes de la Narenta prennent aussi le titre de ducs de Saint-Savd, en l'honneur d'un évêque du XIIe siècle, Sava Nemania, enterré dans le couvent de Milotchévo, près de Prépolié, et dont la mémoire est encore vénérée. Stéfan Kozaritz fut laissé en possession de son pouvoir et de son titre de duc par les musulmans ; son fils, qu'il avait laissé comme otage à Constantinople, se fit musulman, et fut élevé au poste de béglerbey de Roumélie ; mais, en 1483, l'autonomie du duché fut abolie, et l'Herzégovine annexée à la Bosnie.

Dans ces provinces, où l'élément chrétien est supérieur numériquement à l'élément musulman, et où des milliers de raïas sont la proie de quelques fonctionnaires turcs, l'insurrection est pour ainsi dire en permanence. Aux mauvais traitements de l'administration s'ajoutent les excitations des Russes, très-puissants sur l'esprit de gens qu'unit à eux la communauté d'origine et de religion. Aussi, depuis que l'Herzégovine a été déclarée province turque, les tentatives séparatistes ont-elles été nombreuses. La dernière date de juillet 1875. Nous en parlerons avec quelque détail, parce qu'elle a été le prélude de la guerre d'Orient actuelle (1877), dont le dénoûment ne peut manquer d'avoir une grande influence sur l'Herzégovine et les autres provinces de la Turquie d'Europe.

Le soulèvement éclata sur divers points à la fois, soutenu clandestinement par la Serbie et le Monténégro, et quoiqu'il ne parût pas y avoir de plan d'ensemble, que rien ne reliât entre elles les nombreuses bandes qui, tout d'un coup, se mirent à tenir campagne, le mouvement parut assez unanime pour provoquer les justes appréhensions de l'Europe. Des commissaires internationaux furent délégués par les puissances européennes signataires des traités de Paris et de Londres, et se réunirent à Metkovich, pour entendre les griefs des insurgés. Ceux-ci leur remirent un mémoire, où étaient exposés les motifs principaux du soulèvement. « Voilà quatre siècles, disait ce document, que les chrétiens de l'Herzégovine, les raïas misérables et dignes de pitié, sont plongés dans le deuil et dans l'affliction. Ne pouvant supporter plus longtemps la tyrannie, la barbarie, la rage persécutrice, les violences et le système d'oppression des Turcs, tous les raïas se sont levés cette année et ont pris les armes, afin de prouver que c'est une honte pour l'Europe civilisée que l'on permette à la barbarie turque de garrotter la malheureuse population slave de l'Herzégovine, et de la maintenir dans l'ignorance. Nous avons appris que les puissances vous ont envoyés pour vous rendre compte de notre misère et des motifs qui nous ont mis les armes à la main. Voici ces motifs :

« Commençons par l'aga. Le malheureux petit cultivateur qui prend à ferme des mains de l'aga une pièce de terre est tenu de la cultiver et de ne donner rien moins que la moitié à l'aga. Si l'aga vient visiter le paysan, ce qui arrive trois ou quatre fois par an, il vient avec tous ses gens, et le paysan est tenu de nourrir l'aga, ses gens et ses chevaux, faute de quoi il est roué de coups et jeté en prison. Dans l'empire turc, on donne à ferme la dîme ; mais les fermiers se concertent avec les employés de l'Etat pour exiger dix fois plus que ne prescrit la loi. Les raïas n'ont qu'à payer d'abord ; il leur est loisible de se plaindre ensuite. Le dénombrement des bestiaux est fait de la façon la plus inique. Ce sont les Turcs qui le font ; ils déchargent leurs coreligionnaires, et comptent trente pièces de bétail au malheureux raïa qui n'en a que dix. Devant qui les chrétiens porteront-ils plainte ? Devant le vali qui a fait le dénombrement ? Si un chrétien est traduit en justice par un Turc, ou si un chrétien traduit un Turc en justice, le chrétien perd son procès, à moins qu'il ne présente deux témoins turcs affirmant son droit. Par-dessus le marché, on le jette en prison. Tout chrétien qui dépose contre un Turc est sûr de n'avoir pas trois jours à vivre. Les Turcs ont toutes les facilités pour condamner, d'une manière illégale, les raïas ; le procès se fait en langue turque, les raïas ne la comprennent pas, et les juges décident selon leur bon plaisir. Si un Turc porte plainte devant un tribunal, le jugement est vite rendu ; si c'est un chrétien, il attendra le jugement jusqu'à la fin du monde, à moins qu'il ne gagne les juges avec des sommes dix fois plus fortes que la valeur de l'objet en litige. Comment obtiendrions-nous justice des tribunaux turcs, composés d'un grand nombre de musulmans et seulement de deux raïas, auxquels force est de souscrire au jugement dicté par la majorité du tribunal ? » Le mémoire énumère ensuite divers griefs d'un autre ordre, concernant les corvées arbitraires imposées aux raïas, à six ou sept journées de marche de leur habitation, sans pain et sans solde ; les réquisitions de chevaux et de nourriture opérées continuellement par les fonctionnaires, et chez les raïas seulement, à l'exclusion des musulmans, qui n'ont rien à souffrir. Enfin, il rappelle l'énormité des impôts prélevés, sans qu'aucun service public y gagne, sans que les routes soient améliorées et la police mieux faite, sans que l'on construise une seule école ; le gouvernement prend tout et ne rend rien.

Il est certain qu'une telle situation était intolérable, et qu'il suffisait de quelques meneurs envoyées par la Russie, pour provoquer au soulèvement des populations si maltraitées. Déjà, en 1851 et en 1862, des révoltes partielles avaient avorté ; celle de 1875 paraît avoir été plus générale. Le prétexte fut la levée de l'impôt foncier, que les agas turcs viennent opérer annuellement au mois de juillet. Le refus de l'impôt fut immédiatement suivi d'une prise d'armes, et les troupes turques disséminées dans les chefs-lieux de district, notamment à Mostar, durent s'y tenir renfermées ; elles étaient trop peu nombreuses pour se former en colonnes mobiles, et essayer de rayonner par tout le pays. La neutralité du Monténégro et de la Serbie, l'active surveillance exercée à la frontière autrichienne localisèrent la rébellion, heureusement pour le gouvernement de Constantinople ; mais il s'en fallut pourtant de beaucoup que l'avantage restât d'abord à ses généraux. Des engagements sanglants eurent lieu sur la rive de la Narenta, puis à Krapa, Stolatz, Kevesigné et Drenovatzi (août 1875) ; dans l'un d'eux, les Turcs perdirent trois canons et quelques centaines d'hommes. Le mois suivant, des bandes de volontaires monténégrins passaient la frontière, malgré les ordres du prince Nikita, et venaient se joindre aux insurgés. Des souscriptions s'organisaient en Dalmatie, en Croatie, en Carniole et en Bohême, pour leur fournir de l'argent et des armes. Le fait le plus grave fut le siége de Trébigne, où la garnison turque se trouva de longs mois prisonnière, et dont la prise aurait facilité les relations des insurgés avec le Monténégro. A Nevesinge, le général de division Sélim-Pacha fut obligé de battre en retraite, après un combat acharné, devant une colonne insurrectionnelle d'environ 1,200 hommes. Un autre combat heureux à Goransko livra à celle-ci la ville de Metokin, sur la route de Mostar à Trébigne.

En présence de cette aggravation de la lutte, le sultan Abdul-Aziz n'hésita pas à publier un firman destiné à désarmer les rebel-